

PROCES-VERBAL
Séance du 30 juin 2025 à 20h

En exercice : 8
Présents : 8
Votants : 8

Date de Convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2025

PRESENTS : Pascal BERT, Fabrice BERTRAM, Nicolas CHAVANY, Xavier BRUNEL, Pierrick CHRISTOPHE, Jean FROMENT, Amélie ROCHARD, Marine SUBRIN (arrivée à 20H50)

CONSEILLERS EN VISIOCONFERENCE : /

ABSENTS : /

ABSENTS EXCUSÉS :

POUVOIRS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabrice BERTRAM

Approbation du Compte-rendu de la séance précédente : unanimité des présents et votants.

APPROBATION NOUVELLE CONVENTION PREVOYANCE AVEC CDG42 :

Initiée par l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 puis par le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022, la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) a introduit l'obligation de participation financière des employeurs publics au 1^{er} janvier 2025 pour la couverture prévoyance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cette participation est mise en place depuis 2020, et que la convention avec la MNT prend fin au 31 décembre 2025. Après cette date, la couverture prévoyance s'arrête automatiquement.

Le CDG42 a lancé un nouvel appel d'offre en 2024, et a retenu la société RELYENS, laquelle est la plus compétitive et garantit une couverture renforcée, mais à un coût plus élevé pour les agents.

Etant donné que les collectivités territoriales ont obligation d'adhérer à un contrat prévoyance, Monsieur le Maire propose d'adhérer au contrat groupe avec le CDG42, et fera plusieurs propositions de participation de la Commune, avec un minimum de participation de 7€ par agent, la participation au prorata du temps de travail étant interdite désormais.

Monsieur le Maire propose d'attendre la réponse de la COPLER à ce sujet, car celle-ci a choisi une autre option que la convention avec le CDG42 et adhère à GROUPAMA ; il souhaiterait donc savoir si la commune a la possibilité de mutualiser cette prestation avec la COPLER.

Monsieur le premier Adjoint souhaite savoir si la prévoyance est indexée au revenu fiscal de référence.

Dans l'attente de ces réponses, la décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE ET TABLEAU DES EFFECTIFS :

La secrétaire de mairie passe actuellement un examen professionnel d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (7 votants- 7 POUR à 20H19), afin de l'affecter à ce nouveau grade, décide de créer ce nouveau poste et de modifier le tableau des effectifs.

PROJET INVESTISSEMENT COUR D'ECOLE :

Monsieur le Maire a fait un point sur les différents retours des attributions de subventions pour cet investissement :

- DETR : 7 235 €
- Département : 18 087 € (Subvention sur budget 2026).

Présentation par Monsieur le Maire du tableau des coûts (devis et subventions) ; il restera donc à charge de la Commune 11 367.00 € TTC.

Monsieur le Conseiller en charge des finances fait une intervention quant aux difficultés rencontrées avec le taux d'endettement relevées par la Trésorerie. Cela est simplement lié à l'attente des subventions et du FCTVA en décalage avec la fin des travaux pour rembourser le prêt court terme contracté.

PROJET INVESTISSEMENT CITYSTADE :

Monsieur le Maire a fait un point sur les retours de demandes de subventions.

Actuellement, un dossier a été déposé à l'Agence Nationale du Sport et un dossier de DETR.

Monsieur le Maire propose différents scénarios financiers avec toutes les subventions, ou bien une seule subvention voire aucune pour mener à terme ce projet.

AMENAGEMENT SALLE DES FETES :

Les devis étant tous réceptionnés, il a été décidé de passer commande pour le fourneau sans la chambre froide auprès de la société MOREL (8 voix POUR).

AFFECTATION ALGECO :

Monsieur le Maire a fait un point sur le réaménagement de l'algéco.
Il propose de faire intervenir la même société de nettoyage que l'auberge, avec l'objectif que l'algéco soit disponible en septembre.

POINT SUR TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

Monsieur le Maire a fait un point sur les travaux en cours et à venir.

Mairie : Portail, défense fenêtre sous-sol : en cours prévu le 2 juillet.

Auberge :

- garde-corps et mur : commande en cours de réalisation.
- Porte-fenêtres : devis accepté à l'unanimité.

Renaturation cour d'école :

Suite à la visite de l'école de Saint Denis de cabane, et échange avec le prestataire
Le principe serait de faire un aménagement mais en restant à budget constant.

Après avoir échangé sur le sujet :
(7 voix POUR- 1 ABSTENTION).

Ecole

- devis porte cycle 2 accepté à l'unanimité.
- devis stores : La proposition sera de type déroulant et non à lamelles avec ou sans écran anti chaleur.

Barnums : devis accepté à l'unanimité si la trésorerie le permet, sinon on tempore.

Voirie : en attente du nouveau devis pour « chemin des Planets » ; les devis seront acceptés à l'unanimité si le total des travaux ne dépasse pas 41000€.

RETOUR SUR FOIRE DU 11 JUIN :

Monsieur le Maire a fait un point sur le déroulement de la Foire.

59 exposants cette année, des visiteurs avec une météo clémente. Une réussite.
Pas de problème majeur rencontré. Tenir un listing à jour pour les prochains organisateurs.

QUESTIONS DIVERSES :

- Canicule : nous avons reçu un mail de la Préfecture demandant les démarches entreprises pour parer à ce phénomène. Monsieur le Maire propose de reprendre le listing des personnes âgées et vulnérables et d'axer principalement sur les personnes seules et les appeler ou passer les voir régulièrement.

- Lettre des Maires Ruraux reçue indiquant les changements à prévoir pour les élections municipales 2026 pour les communes de moins de 1000 habitants ; il propose de faire une pétition contre la liste unique et le système de parité : deux choses difficiles à mettre en œuvre.
- Jardin de l'école : il faut relancer la personne qui s'était proposée de l'entretenir bénévolement.
- Site internet : www.mairiedevendranges.fr doit être opérationnel.
- Bulletin d'hiver : rétrospective du mandat ; voir avec Marie-Jeanne THOMAS de la COPLER les restrictions liées à la période de réserve qui débute le 1^{er} septembre.
- Fresque « Liberté, Egalité, Fraternité » : une demande a été faite auprès de madame LACOUR Brigitte.
- Tour de table.
- Prochains conseils municipaux : 09/09- 06/10- 17/11- 09/12

Fin de séance à 22h05

Liste des délibérations prises lors de la séance :

D20250601	CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
-----------	---

Prochain conseil : le 9 septembre 2025